

Un site à découvrir, et à réinventer

Compte-rendu Atelier espaces ouverts au public



SOMMAIRE

Informations générales		3
Intervenants et représentants		3
Contexte d'intervention		3
LANCEMENT DE LA REUNION	••••••	5
TEMPS 1: DIAGNOSTIC DES ESPACES	S OUVERTS AU PUBLIC	9
TRAVAIL EN GROUPES SUR LES ESPA	ACES OUVERTS AU PUBLIC	10
TEMPS 2: REFLEXION SUR L'IDENTITOUVERTS AU PUBLIC		
	•••••••	
	LORS DU TEMPS DE PRESENTATION DE I	
TRAVAIL EN GROUPES SUR LES ESPA	ACES OUVERTS AU PUBLIC	13
TRAVAIL SUR LES PLANCHES D'INSP	PIRATION	15
RESTITUTION		20
CONCLUSION	•••••	22
PRISE DE PAROLE DE LA MAITRISE D	O'ŒUVRE	23
CONCLUSION DE L'ANIMATEUR		23
ANNEXES	••••••	24
CONTRIBUTIONS PAR TABLE		25
IMAGES DE REFERENCE UTILISEES LO	ORS DU TEMPS 2	41
PHOTOS DE L'ATELIER		53



Informations générales

Date de l'événement : 8 mars 2024

Lieu de l'événement : Complexe René Leduc, Meudon

Nombre de participants : 45

Public: grand public

Intervenants et représentants

Les intervenants et animateurs :

- Antonin Lafaye Directeur associé La suite dans les idées
- Domitille de La Touanne Cheffe de projet La suite dans les idées
- Clément Vaschalde Chef de projet La suite dans les idées
- Sophie Besombe Directrice de mission Epiceum

Les représentants de Grand Paris Aménagement présents :

- Marie Gallas Amblard Directrice de la communication- Grand Paris Aménagement
- Véronique Levildier Directrice territoriale Grand Paris Ouest Grand Paris Aménagement
- Raphaël Javerlhac Chef de projet Grand Paris Aménagement

Les représentantes de la maîtrise d'œuvre présentes :

- Léa Hommage Associée LALU
- Mélanie Richer Paysagiste LALU
- Claire Schorter Directrice LAQ

Les représentants de Grand Paris Seine Ouest présents :

- Frédéric Despinasse Directeur pôle aménagement, habitat, urbanisme et actions sociales Grand Paris Seine Quest
- Stéphanie Chatton Directrice adjointe patrimoine et espace public Grand Paris Seine Ouest

Les représentants de l'État présents :

- Sybille Muller Directrice adjointe de l'unité départementale des Hauts-de-Seine DRIEAT
- Adèle Merlier cheffe de projets territoriaux DRIEAT

Intervenant exceptionnel:

Henry Dupas – conseiller municipal – Ville de Meudon

Contexte d'intervention

Dans le cadre de l'ouverture du site de Chalais Meudon et de son réaménagement, Grand Paris Aménagement mène une concertation préalable dans le cadre des articles L103-2 et L103-3 du Code de l'urbanisme afin de nourrir les travaux menés par la maitrise d'œuvre. Il s'agit du quatrième dispositif participatif mis en place après la réunion de lancement le 14 novembre 2023, les visites de site qui ont eu lieu le 25 novembre et 2 décembre 2023 ainsi que l'atelier portant sur les mobilités le 2 février 2024. Cet atelier participatif sur les espaces ouverts au public était le deuxième atelier thématique d'une série de trois ateliers :



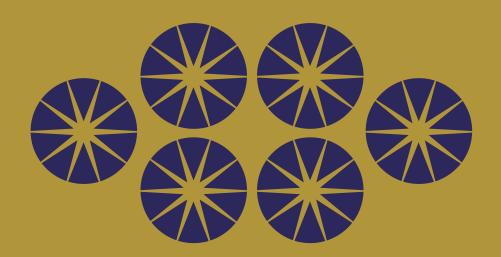
- Mobilités,
- Espaces ouverts au public,
- Formes urbaines.

Grand Paris Aménagement a souhaité comprendre le regard des habitants sur les espaces ouverts au public de la ville (usages et éléments d'identité meudonnaise) ainsi que leurs propositions sur cette même thématique pour alimenter la réflexion de la maitrise d'œuvre sur l'avenir du site.

L'atelier devait répondre aux objectifs suivants :

- Recueillir le regard des habitants sur les espaces ouverts au public existants à Meudon: avantages et inconvénients.
- Compléter le diagnostic réalisé par l'agence LALU (La forme et l'usage, atelier de paysage) avec l'expertise d'usage des participants.
- Faire émerger des premiers retours et souhaits au sujet des espaces qui seront ouverts au public au sein du site.

Lancement de la réunion





Ce compte-rendu inclut un support de présentation disponible également sur la plateforme. Il comprend notamment les contenus de l'intervention de LALU (La forme et l'usage, atelier de paysage) consistant en un diagnostic allégé des espaces extérieurs du site ainsi qu'une sélection de de photos du site et d'espaces ouverts au public meudonnais et des images de référence.

Introduction de la réunion

Mot d'introduction de Monsieur Henry Dupas, conseiller municipal de la Ville de Meudon :

- Monsieur Henry Dupas remercie les personnes présentes aujourd'hui, celles qui se sont déjà mobilisées et celles qui participent pour la première fois.
- Il rappelle qu'il s'agit d'une démarche importante et ouverte compte tenu du fait que le projet n'est pas encore défini et que l'objectif est de construire le projet avec les habitants.
- Il rappelle que la Ville a accordé sa confiance à Grand Paris Aménagement, établissement public de référence pour définir de manière concertée, avec l'ensemble des parties prenantes, l'avenir du site.
- Monsieur Henry Dupas rappelle que l'atelier porte sur la thématique des espaces ouverts au public. Il revient sur la définition du terme : il s'agit d'espaces accueillant du public mais qui peuvent appartenir à des organismes différents, parfois privés. Cette conception permet de prendre en compte davantage d'espaces que simplement les espaces publics.

Une vidéo de présentation du site est projetée.

Intervention de **Madame Véronique Levildier**, directrice territoriale Grand Paris Ouest de Grand Paris Aménagement :

- Madame Véronique Levildier revient sur ce qu'est Grand Paris Aménagement: un établissement public d'État coadministré par des administrateurs d'État et de collectivités locales.
- Madame Véronique Levildier rappelle le contexte, les objectifs, les acteurs et le rôle de Grand Paris Aménagement dans le projet de réaménagement du site de Chalais Meudon, actuellement occupé par l'ONERA:
 - Le site est actuellement occupé par l'ONERA qui souhaite rationaliser ses implantations et déménager à Saclay en 2027. L'État vend donc le site de Chalais Meudon et insiste pour que les bâtiments existants classés soient conservés. D'autres bâtiments sont, en revanche, désaffectés ou obsolètes. Aujourd'hui, 100 à 150 personnes travaillent sur le site.
 - La concertation menée actuellement est une concertation préalable à un projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). Il s'agit donc d'une démarche de concertation qui n'en est qu'à son début. Celle-ci sert à alimenter les réflexions actuelles sur le projet.
 - o Grand Paris Aménagement cherchera, à travers le projet, à conserver le patrimoine végétal et limiter l'artificialisation du site.
- Madame Véronique Levildier présente également les acteurs présents: LALU, LAQ, l'État, GPSO et leurs rôles.
- Madame Véronique Levildier indique que le projet n'est à ce stade pas défini et que la jauge de logement résulte de nombreux paramètres dont bien entendu l'acceptabilité du site et d'études techniques qui sont actuellement en cours. Néanmoins il est annoncé que des premières hypothèses chiffrées de nombre de logements pourront être communiquées lors du prochain atelier le 26 avril consacré aux formes urbaines.

Antonin Lafaye, animateur, rappelle ensuite le cadre de la démarche de concertation et son calendrier. Il présente ensuite le déroulé de l'atelier :



- Diagnostic des espaces ouverts au public.
- Réflexion sur l'identité et les usages des futurs espaces ouverts au public.
- Conclusion.

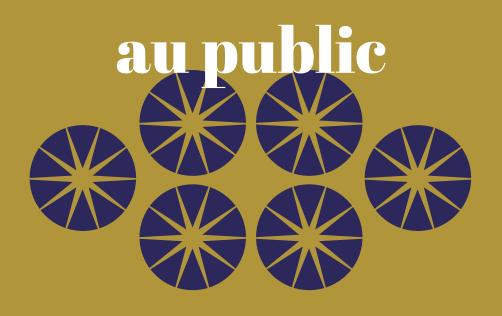
Interventions des participants lors du temps de lancement

- « Vous évoquez les espaces publics à Meudon, est-ce que nous pourrons parler d'espaces publics d'ailleurs ? »
- → Réponse : vous pourrez évoquer d'autres espaces au sein de vos tables au cours de l'animation.
 - « Vous dites qu'il y a actuellement 45% de l'espace qui est artificialisé sur le site et que l'objectif est de ne pas dépasser les 50% d'espaces artificialisés. Dans le rapport il est indiqué que seulement 2 hectares sont artificialisés, nous n'atteindrons donc jamais les 50% même si la surface artificialisée double. »
- → Réponse : on a recalculé et vérifié les chiffres, le site est artificialisé à moitié environ, les chiffres restent à affiner, mais il n'y a pas uniquement 2 hectares artificialisés.
 - « Nous sommes au premier kilomètre, et c'est au premier kilomètre qu'est la concertation mais j'aimerais avoir des précisions sur la méthode. Il y a 5 parties : la présentation, un premier atelier sur la mobilité, un deuxième sur les espaces publics, un troisième sur un sujet qui sera défini puis la synthèse. Mais où est l'essentiel ? Où est la communication sur le projet lui-même ? »
- → Réponse: la réunion publique du 5 juin est déjà une façon de vous communiquer des éléments sur le projet. Cette première phase de concertation est un début et permet d'avancer dans le projet mais il s'agit d'une concertation préalable. Nous devons continuer la concertation pour continuer la procédure.
 - « Quelle sorte de concertation sera menée? »
- → Réponse : j'ai du mal à vous répondre parce qu'il n'y a pas de projet aujourd'hui. Nous sommes trop en amont pour vous dire sur quoi les ateliers futurs porteront précisément.
 - « C'est bien de travailler sur le diagnostic, mais justement où est le diagnostic de l'état initial ? Nous en avons besoin pour travailler et donner notre avis. Des associations meudonnaises qui sont attachées aux espaces publics existent, quand est-ce qu'elles vont pouvoir amener leur expertise ? »
- → Réponse : le diagnostic du site vous sera présenté au tout début du 2^{ème} temps. Les associations sont conviées, comme tout le monde, aux ateliers et aux réunions publiques.
 - « On ne nous a jamais montré un plan ou la carte d'identité du site. Il y a de nombreuses contraintes qui s'appliquent : monuments historiques, grande perspective, la trace d'un ancien cours d'eau, trace forestière etc. J'ajoute que quand on regarde la photo aérienne, ce site est une zone tampon entre la ville et la forêt. »
 - « L'agence LAQ sera l'agence qui mène le projet ? Parce que je ne me retrouve pas dans ce qu'elle fait. C'est un avis personnel mais je n'aime pas ce qu'elle produit. »



→ Réponse: ce sont bien eux qui ont été choisis. Il y a eu un jury avec l'ensemble des partenaires et ils ont été choisis justement pour leur sensibilité sur les éléments déjà existants sur les sites. Ils sont missionnés pour la définition des grandes orientations d'aménagement et la maitrise d'œuvre des futurs espaces publics. Concernant les bâtiments, ils établiront un cahier des charges architectural mais n'en seront pas les maitres d'œuvre (ceux-ci seront désignés ultérieurement).

Temps 1 : diagnostic des espaces ouverts





Travail en groupes sur les espaces ouverts au public

En s'appuyant sur des photos des espaces ouverts au public de Meudon, les participants sont invités à choisir huit photos et à remplir une grille d'analyse de ces espaces en détaillant leurs avantages et inconvénients.

SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS

Voici la synthèse des avantages des espaces ouverts aux public à Meudon selon les participants :

- Une caractéristique régulièrement soulignée est l'omniprésence de la nature et l'intégration des éléments urbains à cet environnement.
- Meudon comprend des bâtiments ou endroits historiques qui permettent d'entretenir la mémoire de ce territoire.
- Beaucoup d'espaces ouverts au public sont facilement accessibles à toutes et tous (horaires, gratuité et accessibilité).
- Meudon comprend de grandes et belles promenades agréables.
- La ville de Meudon comporte de beaux espaces qui peuvent servir des fins différentes (culturelles, loisirs, sports etc.).
- Le bon entretien et le calme sont caractéristiques de nombreux espaces à Meudon.

A contrario, des inconvénients ont également été relevés lors de l'analyse des participants :

- Plusieurs espaces ouverts au public s'avèrent peu accessibles au regard des horaires d'ouverture limités.
- Si une majorité des espaces ont été qualifiés comme bien entretenus, ce n'est pas le cas d'une petite partie des espaces ouverts au public meudonnais (photo 8 : grotte du potager du Dauphin / photo 13 : jardins partagés).
- Il manque des lieux de rencontre et d'activités conviviales.
- Une partie des participants a mis en avant le fait qu'il pouvait y avoir trop de bâtiments / de zones minérales sans végétation.

Pour les participants, ce qui fait l'identité meudonnaise à travers les espaces ouverts au public sont :

- Les espaces verts, la forêt et la nature.
- · Les monuments et lieux historiques.
- Le calme.
- Les zones piétonnes.

L'ensemble des grilles d'analyse remplies par les participants sont à retrouver en annexes.

Temps 2: réflexion sur l'identité et les usages des futurs espaces ouverts au public



Présentation de l'état initial

Madame Léa Hommage, directrice de l'agence LALU (La forme et l'usage, atelier de paysage) présente l'état initial paysager du site de Chalais Meudon:

Rappel: ce compte-rendu inclut un support de présentation disponible sur la plateforme qui comprend les contenus de l'intervention de LALU (La forme et l'usage, atelier de paysage).

- Léa Hommage rappelle que ce site ne comprend, à l'heure actuelle, aucun espace public. L'objectif est de porter à la connaissance du public les caractéristiques du site et ses contraintes paysagères.
- Le site est actuellement en dehors des flux de circulation et des pratiques de la ville, bien qu'il ait trouvé une place importante dans le tissu urbain, étant un lieu d'articulation entre Meudon et Meudon-la-Forêt.
- Léa Hommage rappelle que le site de Chalais Meudon comprend une grande diversité d'écritures architecturales et d'ambiances paysagères telles que celles des jardins des salariés de l'ONERA, des espaces de pelouse face à la Grande Soufflerie, du fond de vallon du ru d'Arthelon ou encore des abords des bâtiments du Colonel Renard.
- Léa Hommage indique que le site a une topographie très particulière et vallonné. En effet, il y a 17 mètres d'écart entre la partie haute (côté avenue de Trivaux) et le fond du vallon. Il est précisé par ailleurs que les grappes bâties sont organisées sur des plateaux topographiques.
- Léa Hommage revient sur la végétation importante du site qui comprend 56 essences, des espaces de clairières, des arbres remarquables et des jardins. Cette grande diversité des essences renvoie davantage à la forme d'un parc plutôt qu'à celle de la forêt de Meudon où les essences sont bien moins variées.
- Léa Hommage indique que le site est artificialisé à près de 50%.

Interventions de participants lors du temps de présentation de l'état initial

« Il y avait un pointillé sur lequel vous auriez pu faire quelques commentaires, parce qu'il y a une partie des terrains qui sont intégrés actuellement dans le domaine de l'ONERA, qui ont été rétrocédés à la culture au terme du protocole de 1961 (n.b : il s'agit en réalité du protocole de 1952). Vous travaillez sur un espace avec une erreur foncière. Pour que nous puissions travailler, nous voulons une carte avec un état des lieux, où on nous montre ce qu'il y a sur ce terrain. »

→ Réponse: l'objectif de cette réunion de concertation, c'est d'essayer d'imaginer l'avenir de ce site une fois ouvert, en se basant sur les usages que vous voulez retrouvez et non pas sur un plan précis afin que ça soit moins technique. Nous essayons de concevoir des dispositifs qui permettent de nourrir la maîtrise d'œuvre en réfléchissant sur une base accessible au public le plus large possible. Concernant la partie foncière que vous évoquez, elle n'est pas la propriété du ministère de la Culture et doit toujours être rétrocédée, mais nous ne travaillerons pas directement sur la partie qui sera rétrocédées au ministère de la Culture. Un travail important d'interface sera néanmoins à mener avec cet acteur, et ce notamment dans le cadre du projet de restauration de la Grande Perspective.

- « Puisque beaucoup d'associations de Meudon ont ces bases techniques, pourquoi la concertation ne se fait pas aussi avec ces associations qui sont rattachées à la Ville depuis des décennies ? »
- → Réponse : il n'y a pas de dispositif spécifique à ce stade pour les associations mais elles peuvent participer aux ateliers.



- « En plus, vous nous parlez de tas d'études qui sont faites en ce moment, qui nous passionneraient tous. Mais vous ne nous les montrez pas, nous sommes frustrés. »
- → Réponse : nous essayons de concevoir un dispositif pour tout le monde et pas uniquement un type de public qui voudrait des éléments techniques.

« Les associations représentent les Meudonnais. »

- → Réponse : oui et elles sont invitées.
 - « Nous ne parlons pas sur le projet, je comprends bien, parce que le but de la concertation, c'est de définir un projet, mais en même temps, ne pas donner des éléments d'information sur la partie diagnostic, c'est ça qui nous manque. Sur le diagnostic d'une zone que nous ne connaissons pas, nous avons besoin de cartes, de vues etc. »
- → Réponse : tout à l'heure, vous aurez des éléments, mais ça ne se sera pas dans ce niveau de détails.
 - « Nous n'avons pas un plan qui permette de savoir, par exemple, où sont les allées en goudron, les plateformes etc. ? C'est très difficile de travailler dans ces conditions-là. »
- → Réponse: nous entendons que c'est frustrant pour bon nombre d'entre vous qui préfèreraient aller dans un niveau de détails techniques plus important et nous tiendrons compte de cette demande par la suite. Aujourd'hui, nous avons plutôt choisi de travailler sur les usages. Nous avons préféré proposer une réflexion sur ce qu'il est possible d'y faire, une fois que le site sera ouvert, à quel endroit et comment.

Travail en groupes sur les espaces ouverts au public

Les participants ont été invités durant ce temps à répondre aux trois questions suivantes :

- En tant que futurs usagers, dans le cadre de l'aménagement du futur quartier, quels usages aimeriez-vous retrouver (loisirs, repos, convivialité...)?
- Quelles sont les caractéristiques du site qui doivent être mise en valeur de manière prioritaire au sein des espaces ouverts au public ? Et comment ?
- Quels aménagements pour faciliter l'accessibilité des espaces ouverts au public et encourager les rencontres?

Pour y répondre, les participants disposaient de photographies des espaces aux sein du site de Chalais Meudon, d'une photographie aérienne du site avec la localisation des espaces pris en photo, des images de référence de lieux ouverts au public dans d'autres villes et des cartes de profils d'usagers futurs (une retraitée habitant le quartier d'Arthelon, un lycéen du lycée Rabelais, un couple de jeunes actifs dans le futur quartier, un couple avec enfants résidant à Meudon la Forêt).

SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS EN PLENIERE

• En tant que futurs usagers, dans le cadre de l'aménagement du futur quartier, quels usages aimeriez-vous retrouver (loisirs, repos, convivialité...)?

Les usages que souhaitent avoir les participants en priorité sont les suivants :



- Pouvoir profiter d'une grande promenade, dans la nature ambiante.
- Se rencontrer grâce à l'aménagement d'une place avec des cafés et des restaurants ainsi que d'espaces de piquenique.
- Avoir de multiples activités dans une salle polyvalente ou une salle des fêtes qui pourraient accueillir des activités culturelles ou des associations.
- Organiser des lieux tels qu'un kiosque ou une ressourcerie.
- Permettre aux enfants de tout âge de s'amuser grâce à des jeux.
- Profiter de terrains de sports, de pétanque et de tables de ping-pong.
- Avoir des activités dans des lieux ou bâtiments historiques réhabilités. Les participants souhaitent que l'existant soit utilisé et valorisé et non pas détruit ou sans usage.
- Développer un jardin potager ou une ferme urbaine.
 - Quelles sont les caractéristiques du site qui doivent être mises en valeur de manière prioritaire au sein des espaces ouverts au public ? Et comment ?

Pour les participants, les caractéristiques les plus importantes à mettre en valeur sont les suivantes :

- · L'aspect naturel du site.
- Valoriser l'existant : conserver, ouvrir et utiliser les bâtiments d'exception comme la grande Soufflerie et le Hangar AK.
- · Avoir des formes urbaines qui s'insèrent harmonieusement dans l'environnement
 - Quels aménagements pour faciliter l'accessibilité des espaces ouverts au public et encourager les rencontres ?

Les participants ont relevé plusieurs aménagements pour faciliter les rencontres et l'accessibilité :

- La mise en place d'une promenade.
- L'aménagement d'une place et de petits commerces, cafés et restaurants.
- La réalisation de pistes cyclables et de voies piétonnes.
- La construction d'un parking à l'entrée du site. La question de la mobilité au sein du site fait débat, certains participants souhaitent qu'il soit accessible en voiture. Cependant, un point important pour les participants est de réussir à garder le calme ambiant de ce lieu.

L'ensemble des contribution écrites aux questions sont disponibles en annexes.

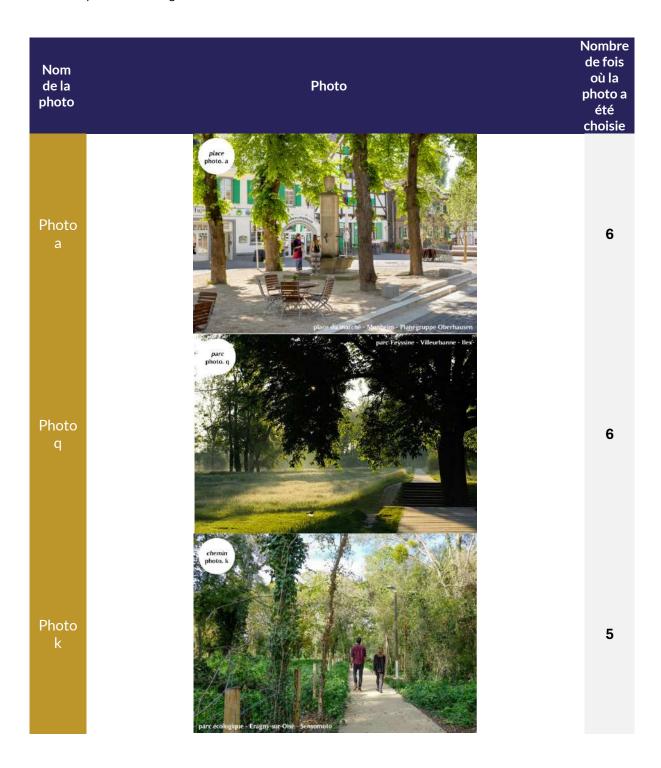


Travail sur les planches d'inspiration

Les participants sont invités à choisir des images de référence parmi celles proposées. Ces images doivent mettre en avant ce que les participants souhaitent pour l'aménagement du site de Chalais Meudon.

SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS SUR LES PLANCHES D'INSPIRATION

Voici une synthèse des images de référence choisies :





Photo

Photo w

Photo s

Photo



5

5

4

4

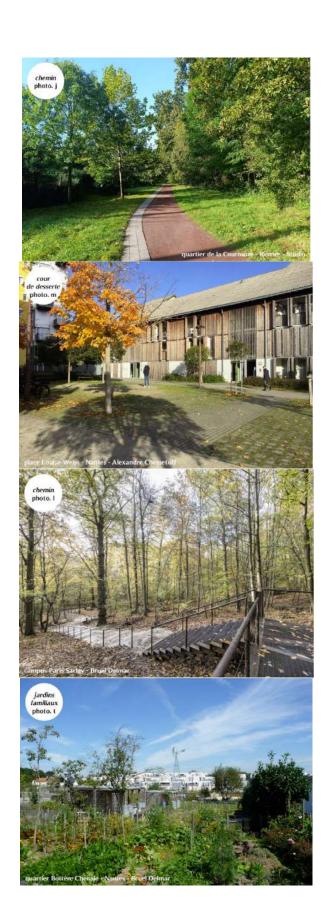


Photo

Photo

Photol

Photo t



3

3

2

2



Photo

Photo g

Photo h

Photo



2

1

1

1



Photo r
Photo x



1

1

L'ensemble des photos sur lesquelles les participants ont travaillé sont disponibles en annexe.

Au regard des photos sélectionnées par les participants, les éléments que souhaitent voir les habitants au sein du site de Chalais Meudon sont les suivants :

- Des places publiques conviviales aménagées avec de la végétation
- Des promenades et espaces de rencontres au milieu d'espaces naturels.
- Des aménagements pour faciliter l'utilisation des mobilités douces.
- Des activités pour enfants et structures de sport.



Restitution

L'animateur invite chaque ambassadeur des tables à revenir sur les réponses aux questions et sa planche d'inspiration:

TABLE 1

Les contributions résumées par l'ambassadeur de cette table sont les suivantes :

- Concevoir des promenades qui permettent de traverser le site. Les promenades pourront être parsemées d'aires de jeux pour enfants, d'équipements sportifs, de places assises pour les personnes âgées et de bistrots. Les aménagements doivent permettre de créer du lien.
- Aménager une place avec des terrasses et de la verdure. Une grande place pourrait être réalisée derrière la Grande Soufflerie.
- Les participants souhaitent un partage des modes de déplacement au sein du site.
- La mise en place de jardins partagés et d'espaces pédagogiques.
- Les participants souhaitent garder les bâtiments historiques et que des usages leur soient trouvés.
- Organiser des endroits où se rendre pour rénover des objets.
- L'objectif global est de ne pas créer de grandes masses de béton mais de toujours intégrer l'urbain dans la verdure.

TABLE 2

Pour les participants, les éléments importants à conserver / mettre en place au sein du site sont les suivants :

- Un lieu **convivial qui serait un centre d'activités et de loisirs** : multisports pour les jeunes et les séniors, un lieu pour se retrouver type café associatif, pour déjeuner. Ce lieu doit rayonner au-delà de la ville.
- Un lieu de recherche.
- Maintenir la végétation.
- Concevoir un **lieu immersif** qui reprend ce qui a existé durant les années précédentes sur le lieu: activités scientifiques, aérospatiales...
- Mettre en place des caissons d'isolation sensorielle dans la Grande Soufflerie.

TABLE 5

Les contributions résumées par l'ambassadeur de cette table sont les suivantes :

- Construire des zones de promenade, des espaces de pique-nique, des bancs, des zones ombragées avec des plans d'eau et une grande place centrale avec des restaurants et cafés dans l'objectif de créer des lieux de convivialité.
- Concevoir des **lieux de loisirs et de sports** : une ludothèque, une salle d'escalade, des tables de ping-pong, un kiosque...

TABLE 6

Les contributions résumées par l'ambassadeur de cette table sont les suivantes :



- La **notion de partage** est essentielle pour ce groupe, notamment entre les différentes usages (vélos / piétons, cultures, activités...).
- Le calme est perçu comme une caractéristique majeure de l'identité meudonnaise. Les participants apprécient entendre la nature.
- Il faut limiter l'accès voitures au site de Chalais Meudon.
- Le Hangar AK a été imaginé comme un lieu d'innovation et de solidarité. Il pourrait y être fait **un repair café** par exemple. Les participants ont aussi proposé que l'usage de ce lieu puisse faire l'objet d'un projet participatif.

TABLE 7

Les contributions résumées par l'ambassadeur de cette table sont les suivantes :

- La mise en place de **loisirs**, **de terrains de sport** (à des endroits qui ne gênent pas la vue depuis la terrasse) et d'aménagements à destination des enfants et personnes âgées.
- Le déploiement d'une salle polyvalente qui ne sera pas réservée aux habitants de Meudon, qui fera également connaître le site au-delà de la Ville.
- Les participants souhaitent que cela reste ouvert entre les différents lieux et que des murs ne soient pas construits.
- L'objectif pour eux est de détruire ce qui n'a pas d'intérêt et de **rendre ces espaces urbanisés à la nature**. A contrario, l'idée est de conserver les bâtiments importants ou intéressants et de les convertir en lieux de vie.
- Concevoir le site dans l'objectif d'avoir la vue la plus large possible depuis la terrasse de l'Observatoire. Ainsi, il faudrait déclarer la zone non aedificandi.

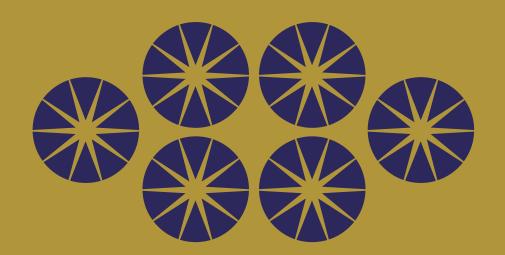
TABLE 8

Les contributions résumées par l'ambassadeur de cette table sont les suivantes :

- Un des points les plus importants est la **création d'une promenade et la conservation de la nature** (pas uniquement les arbres remarquables mais tous les espaces naturels). Le cadre forestier et naturel doit être respecté lors de la construction des logements.
- Développer un projet de jardins partagés ou de ferme urbaine.
- Les participants souhaitent que des **lieux de rencontre** soient créés : de petits commerces raisonnés, quelques cafés mais pas une grande allée avec de grands commerce. Les participants souhaitent garder un lieu calme, simple et sans trop de bruit.
- Concernant les mobilités, il serait bien de pouvoir partager les voies entre vélos et piétons, sans voiture au sein du site.
- Les éléments d'identité du site doivent être conservés et utilisés: arbres / milieux naturels, réhabilitation des bâtiments pour recueillir des activités culturelles, associatives, des logements, des commerces...
- Le groupe pense qu'il faut réfléchir à l'ouverture du site et n'est pas certain qu'il doive être ouvert dans son entièreté dès le début.
- Les participants veulent que les jeunes de la cité scolaire aux abords du site soient pris en compte dans le projet. Le collège et le lycée engendrent aujourd'hui de nombreux stationnements matins et soirs et la présence de jeunes dehors dont il faut prendre compte. Il faut notamment un lieu qui permet aux jeunes de sortir entre les cours.
- Les participants souhaitent éviter les immeubles en hauteur.

Vous trouverez l'intégralité des contributions écrites de chaque groupe en annexe.

Conclusion





Prise de parole de la Maîtrise d'œuvre

Madame Claire Shorter, directrice de l'agence LAQ et **Madame Léa Hommage**, directrice de l'agence LALU concluent sur les points suivants :

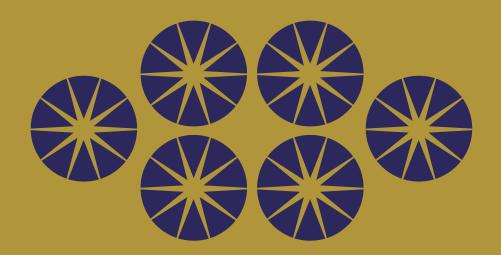
- Claire Shorter: « Nous tenons à rappeler que nous avancerons ensemble et répondrons à vos questions au fil de la concertation. Je retiens aujourd'hui qu'il y a une grande priorité: la forêt. D'autres sujets sont très importants: le sujet de la rencontre et du lien, notamment entre les générations. C'est vrai que les 1 000 jeunes du collège / lycée peuvent être un atout pour faire vivre le site. Le calme est très important pour vous aussi, ce qui renvoie au sujet de la circulation: pas ou peu d'accès voiture. Les loisirs et les sports, la notion de ferme urbaine et jardin potager, de place pour se rencontrer et de zone non aedificandi pour la zone de la grande soufflerie ont également été mis en avant. »
- Léa Hommage : « La question de la place semble faire consensus. Il faut y trouver un minimum d'activités pour faire vivre ce type de lieux. L'idée de ne pas s'adresser uniquement aux Meudonnais est aussi intéressante. »
- Claire Shorter: « je remarque que le vocabulaire naturaliste a dominé: mobilier en bois, végétation etc. Des choses ont aussi été dites sur les bâtiments: réhabiliter l'existant pour y mettre des logements, des salles associations, des ressourceries etc. Il y a des idées de programme intéressantes. Je retiens aussi qu'il faut ouvrir mais protéger. Vous avez parlé de constructions de taille modérée: petits immeubles ou maisons et toujours insérer dans la végétation. Vous avez souhaité insister sur le fait d'intégrer l'urbain dans la végétation. »

Conclusion de l'animateur

L'animateur conclut l'atelier en remerciant l'ensemble des participants pour leurs contributions et en les invitant à se connecter sur la plateforme https://www.chalaismeudon-concertation.fr/

Il rappelle les différentes échéances de la démarche de concertation et invite les participants à se joindre à l'atelier de concertation sur les formes urbaines et les logements (26/04/2024).

Annexes





Contributions de la table 1

CONTRIBUTION ECRITES LORS DU TEMPS 1





Numéro	Avantages	Inconvénients	Détailles ou ovalisites el mésosseis-
de photo	Accessibilité, convivialité, confo		Détaillez ou explicitez si nécessaire
4	Acces facile, elehements hispurets, me		lien wheat pan de grands vickements (vernance of pane de 16 Ser water)
10	Nature, michette		prominitions exposition of muter gratuite (parchi of nexe of Art of Historia
8	Nature, etchers doutims sochute		(polage de dan phi)
78	parma matul de Ruda		(fort de Mender) pas de Mender sons
₹ .	hen de he animé, ani de schiphus.		(Park Parline) un rangle de lance Public
15	Believegte, distens Enlare		(jadi oh Loc) u del spice jagseg!
	100		

<u>Question transversale</u> : d'après vous, quels sont les éléments à travers tous ces espaces ouverts au public qui font référence à l'identité de la ville de Meudon et qui pourraient être intégrés au futur site ?

pita yulable de Neudon Seive pour les balades à velo



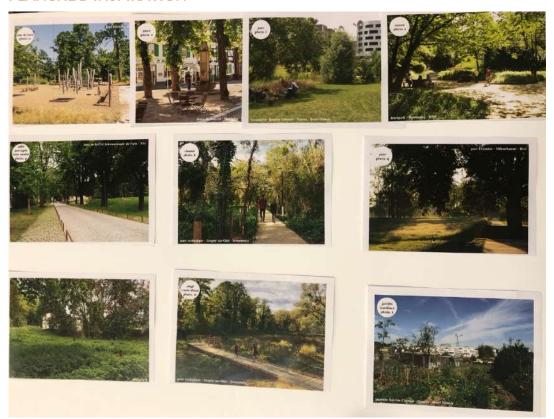




CONTRIBUTIONS ECRITES LORS DU TEMPS 2

- En tant que futurs usagers, dans le cadre de l'aménagement du futur quartier, quels usages aimeriez-vous retrouver (loisirs, repos, convivialité...)
- Trouver des solutions d'usage pour les monuments historiques conservés (grande Soufflerie ?) et des activités.
- Trouver une ou des places piétonnes avec des cafés (photo a).
- Créer des aires de jeux pour les enfants (photo u).
- Terrains de sport (comme dans le parc Paumier).
 - Quelles sont les caractéristiques du site qui doivent être mises en valeur de manière prioritaire au sein des espaces ouverts au public ? Et comment ?
- Conserver l'esprit des potagers (photo t) et ferme urbaine?
- Une belle intégration urbaine des espaces naturels (photo i).
 - Quels aménagements pour faciliter l'accessibilité des espaces ouverts au public et encourager les rencontres ?
- Créer une promenade dans la forêt dans le prolongement de la rue d'Arthelon (photo n, k, q, s).

PLANCHE D'INSPIRATION





Contributions de la table 2

CONTRIBUTIONS ECRITES LORS DU TEMPS 1





Numéro	Avantages	Inconvénients	
de photo	Accessibilité, convivialité, confort, sécurité, praticité, utilité, taux d'utilisation		Détaillez ou explicitez si nécessaire
13	inscription	Par visible	Besin d'de réamingé.
16	Bone anémagent des allés	Tains de se ce de partings, beus teopsetités les de prite cyclobes	
ΛS	bien entreten	Truentle trop	
2	Arboretan Leraisik		que des avantgs.
h	as Helling	getatement que le meneredi.	
18	bean batiments bike isabe brande lundothique	Passaye troit per es Pas osse d'autre	Wels a contre seus.
	T.		

Question transversale : d'après vous, quels sont les éléments à travers tous ces espaces ouverts au public qui font référence à l'identité de la ville de Meudon et qui pourraient être intégrés au futur site ?

-> jandin Potagé -> lac et nividre -> ontaretur et espece Vent.

PROPOSITIONS ALTERN TIVES / VOIRE EN RUTTURE

(2) Prevoir Terrams de spat : Court de Terras .

3 Utilises le potentiel de la grande Sufférie pour inflanter des leurs d'adurté q atter :

du monde au de la de la ville : Terminde spit :

Convert, food court, club d'excellate, organs

Evérimentiels, pur cafe (1), etc... d'l'inder du l'experiment de spit :

du Cours du Medo à Bordesum
Cté pudie du Plosois-Roberison à Court de Mille :

+ Edeur avant :

+ Riveire avec cirction d'1 vie biography

+ Via tre private poère à un vanché les gard ; aunt cultiment tes pard et en l'experiment et les pard et en l'experiment de l'experiment part d'experiment part d'experi

Autres modeles: Gy Courtois

2te Aurana - Clamant
+ tocomplite proton pertout
+ 8 control of control of and acces

per B costs
+ 81.

+ Myle particle was hausmanian a damp of test

+ Gard lac , Nature

+ Cownerces James & vie do quatter

+ Plantation darkness d'experses nobles a rare + Praguration de héterants savagnable, à

= D Lescurses tres reuris



CONTRIBUTIONS ECRITES LORS DU TEMPS 2

- En tant que futurs usagers, dans le cadre de l'aménagement du futur quartier, quels usages aimeriez-vous retrouver (loisirs, repos, convivialité...)
- Grande promenade arborée
- Mise en valeur de l'arboretum
- Reprendre les parkings existants
- Bénéficier du parking du Hangar Y
- Ferme urbaine
- Prévoir des terrains de sport : courts de tennis...
 - Quelles sont les caractéristiques du site qui doivent être mises en valeur de manière prioritaire au sein des espaces ouverts au public ? Et comment ?

Mise en valeur des bâtiments existants :

- Musée
- Kiosque à musique et guinguettes
- Lieu convivial qui permet à des familles de profiter d'activités
- Centres de formation et de recherche post lycée
- Utiliser le potentiel de la Grande Soufflerie pour implanter des lieux d'activités qui attireraient du monde au-delà de la ville : terrains de sport couverts, food court, club d'escalade, espaces événementiels, surf café etc. à l'instar des Cours du Médoc à Bordeaux.
 - Quels aménagements pour faciliter l'accessibilité des espaces ouverts au public et encourager les rencontres ?
- Maintien de la végétation
- Cafés associatifs faisant partie d'un ensemble d'activités loisirs
- Parking souterrain
- Caissons d'isolation sensorielle dans la Soufflerie
- Laboratoires



PLANCHE D'INSPIRATION





Contributions de la table 5

CONTRIBUTIONS ECRITES LORS DU TEMPS 1



Numéro	Avantages	Inconvénients	
de photo	Accessibilité, convivialité, confort, sécurité, praticité, utilité, taux d'utilisation		Détaillez ou explicitez si nécessaire
4	Promenade avec vice Owert au public	Pas d'espace enfants Peu de banc Pas poonble de pique migues	
8	Espace agreable tranquille	- Amelioner l'utilisation du kiosque et espece enfant	
10		Trappine & Jerné	
11	Bel espace pour Ces enfants (= ages)	Payant Pas de tarif reduit pour les	meudonneis
13	Central d vaste avec une Created une communanté	Excentré	
26		Pas accessible au public	
23	Commerces	Par de lieu reposant Traffic / Par de café, lieu	de convivialité
12		Trop petit mal place Inutile	

<u>Question transversale</u> : d'après vous, quels sont les éléments à travers tous ces espaces ouverts au public qui font référence à l'identité de la ville de Meudon et qui pourraient être intégrés au futur site ?

Beaucoup d'espaces verks mais par de lieu de sécadit sociatilisation où se retrouver. Par vraiment de centre ville avec une grande place, des commerces, des espaces verks







CONTRIBUTIONS ECRITES LORS DU TEMPS 2

- En tant que futurs usagers, dans le cadre de l'aménagement du futur quartier, quels usages aimeriez-vous retrouver (loisirs, repos, convivialité...)
- Zones de promenade, espaces piquenique
- Restaurants, commerces de proximité, café
- Grande place centrale proche du lycée Rabelais
- Équipements collectifs (ex: ludothèque, escalade), rues piétonnes
- Pistes cyclables et équipement
- Parc de jeux pour enfants, kiosque pour les jours de pluie
- Bancs, Tables de pingpong
- Zones ombragées, plans d'eau
 - Quelles sont les caractéristiques du site qui doivent être mises en valeur de manière prioritaire au sein des espaces ouverts au public ? Et comment ?
- Grande Soufflerie
- Hangar AK (côté industriel)
- Pas de voitures garées à l'extérieur
 - Quels aménagements pour faciliter l'accessibilité des espaces ouverts au public et encourager les rencontres ?
- Grande place avec restaurants et cafés
- Pistes cyclables et parking vélo
- Parking voiture à l'entrée
- Organisation d'évènements



PLANCHE D'INSPIRATION

En haut : les ambiances souhaitées / en bas : les ambiances non souhaitées.





Contributions de la table 6

CONTRIBUTIONS ECRITES LORS DU TEMPS 1



Chalais Vieudon

Numéro	Avantages	Inconvénients	
de photo		nfort, sécurité, praticité, utilité, tilisation	Détaillez ou explicitez si nécessaire
12	enfants	belonne, autificiel	whate d'une espace naturel de ju pour enfants -> example posité 11 + 25 parcou
28	esprit fort/sawage	-	A au coto artificial de certains para (10 & 2)
5		presence top importante des bâtiments treep hauts par rapport au parc.	
21	Telange piélon/véhicol presence d'arbres	e espace pictor trop faible marque espace velo	preserver I ben equelibre entre piches a volicules
EL	passages/sentress unique pont pour		variete i tinércures.
J3	jaudus poutages espaces comoditibles		pourquoi pas des espaces de production bien illégles
8	wans partages ultirel/artistique/ sportif		

Question transversale: d'après vous, quels sont les éléments à travers tous ces espaces ouverts au public qui font référence à l'identité de la ville de Meudon et qui pourraient être intégrés au futur site?

Identité: + de nature (nature en ville et faible donnité do construction, sentiers prébos, plusieurs passages, monuments historiques bren (régrés, esmose antre nature et le note)

prosecuation, calme ambiant

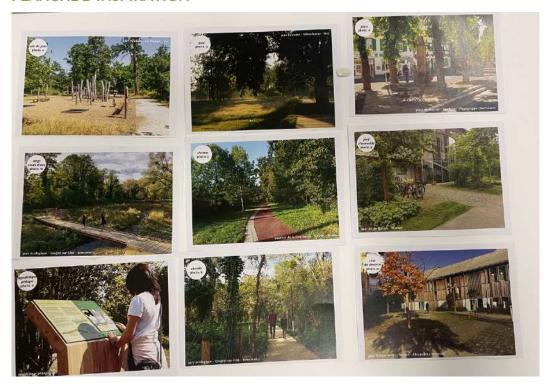
CONTRIBUTIONS ECRITES LORS DU TEMPS 2

- En tant que futurs usagers, dans le cadre de l'aménagement du futur quartier, quels usages aimeriez-vous retrouver (loisirs, repos, convivialité...)
- Partage entre nature, jardins partagés, vélo, sport ... tous usages
- Conserver le calme qui est l'identité de Meudon
- Jeux pour tous les âges (city-stade = collégiens, lycéens, parcours de santé, tables ping-pong, jeux pour petits...)
- Placette avec 1 café, pourquoi pas kiosque = bonne idée de l'autre table
- Idée de salle des fêtes = très bonne idée (aucune à Meudon)
- Bâtiments pas trop hauts et qui se fondent bien dans la nature
 - Quelles sont les caractéristiques du site qui doivent être mises en valeur de manière prioritaire au sein des espaces ouverts au public ? Et comment ?



- Conserver les 50% de naturel à minima, voire étendre
- Le Hangar AK = lieu d'innovation environnement et société :
 - o Peut être un lieu d'espace partagé : à un côté intimiste
 - Exemple: café solidaire, restaurant avec fait maison, ressourcerie (ou repair café): endroit pour réparation
- Soufflerie : à mettre en valeur et à ouvrir au public :
 - o Pourquoi pas un accrobranche tout autour pour voir aussi la structure du haut
 - Quels aménagements pour faciliter l'accessibilité des espaces ouverts au public et encourager les rencontres ?
- Mur d'enceinte :
 - Le conserver mais créer des passagers sur tous les pans
- L'usage de la voiture à l'intérieur du site fait débat : certains privilégient un parking à l'entrée et des arrêts minutes à l'intérieur, d'autres prévoient l'accès voiture pour favoriser la logistique mais en mixant parking et nature (pas de béton en plus)
- Comment garder le calme : une unique route voiture circulaire dans 1 seul sens pour conserver plein d'espaces sans voiture (permettre aux enfants de jouer en toute sécurité sans traverser de route)

PLANCHE D'INSPIRATION





Contributions de la table 7

CONTRIBUTIONS ECRITES LORS DU TEMPS 1



Numéro	Avantages	Inconvénients	
de photo	h taux d	onfort, sécurité, praticité, utilité, utilisation	Détaillez ou explicitez si nécessaire
27	access the your one of the point hustoyn que	pas de sanitaires	
2	sanifaire ents	me indeput	
10	To executive on defend	the country Orangeric	
6	colune	pen serriape	
4	Replecule justique	os manfestatous b. Warst pestatous provide banes seguitaires	
8	Eignentie fries cifacits	her daysoense	
11	site same et bien	a product des	

CONTRIBUTIONS ECRITES LORS DU TEMPS 2

- En tant que futurs usagers, dans le cadre de l'aménagement du futur quartier, quels usages aimeriez-vous retrouver (loisirs, repos, convivialité...)
- Loisirs, terrains de sport, aménagements enfants et personnes âgées, salle polyvalente
- Tout doit communiquer avec la concession du Hangar Y
 - Quelles sont les caractéristiques du site qui doivent être mises en valeur de manière prioritaire au sein des espaces ouverts au public ? Et comment ?
- Détruire les constructions qui n'ont aucun intérêt et les rendre à la nature
- Conserver les bâtiments importants et significatifs et les aménager en activités et logements
- Pour avoir une vision dégagée depuis la terrasse, déclarer zone non aedificandi entre la grande Soufflerie et la partie du Sud
- Placer dans la zone non aedificandi les terrains de sport le long de la concession du Hangar Y
 - Quels aménagements pour faciliter l'accessibilité des espaces ouverts au public et encourager les rencontres ?



- Voir atelier 1 sur les mobilités
- Architecture style maison (Alex-Chemetoff)

PLANCHE D'INSPIRATION





Contributions de la table 8

CONTRIBUTIONS ECRITES LORS DU TEMPS 1

7		
8		



Numéro	Avantages	Inconvénients	
de photo	Accessibilité, convivialité, co	pnfort, sécurité, praticité, utilité, utilisation	Détaillez ou explicitez si nécessaire
20	* (Hun)	de cucinence des.	John Lelo
14	e e	estrenique	
11	(MX)	las d'acres gratuit au putric.	
16	Other	rock aux laids	o reum
8	achores intergener	· sherdure	(Calamplin)
9.	accentative purple	0	rents sporify, where (doenemie)
.2	lien de dérent, celles espéres	,	(Paumis)
2-8	magning ju	suexplirer!	

<u>Question transversale</u> : d'après vous, quels sont les éléments à travers tous ces espaces ouverts au public qui font référence à l'identité de la ville de Meudon et qui pourraient être intégrés au futur site ?

Title ac la	VIIIC GC I-ICGG	on ct qui pouri	aicht circ nitegres da fatt	A1 -
V	erdure	Pirun	e de Mendin	
/		/ /	renarguebles	/
	Acies o	i fred	/ .	

CONTRIBUTIONS ECRITES LORS DU TEMPS 2

- En tant que futurs usagers, dans le cadre de l'aménagement du futur quartier, quels usages aimeriez-vous retrouver (loisirs, repos, convivialité...)
- Lieu de promenade, de ressourcement au milieu de grands arbres, arbres remarquables, et de tenir un milieu végétal préservé (biodiversité) (photos 2,10)
- Jardins partagés, ferme urbaine (photo 3)
- Réhabiliter les bâtiments industriels au lieu de les démolir, les réaménager (photos 12, 15, 20, 22) logements, commerces, lieux associatifs, lieux culturels (photos 4,14)
- Conserver les allées de circulation au milieu des arbres
 - Quelles sont les caractéristiques du site qui doivent être mises en valeur de manière prioritaire au sein des espaces ouverts au public ? Et comment ?



- La végétation et les arbres
- Les bâtiments pouvant être réaménagés et non pas détruits
- Supprimer une partie du mur d'enceinte
- Éviter absolument les immeubles en hauteur
 - Quels aménagements pour faciliter l'accessibilité des espaces ouverts au public et encourager les rencontres ?
- Circulations pour les vélos et les piétons
- Accès par des circulations douces
- Petits commerces raisonnés : cafés, lieux de vie, terrain de pétanque, jardins partagés

Au sein de cette table, les participants ont également mis des commentaires sur les photos :

- Photo b: Trop chaud, mais une fontaine comme Parc Citroën pour les enfants
- Photo c: Horrible non?
- Photo e: Arbres trop domestiques / cachons les voitures!!
- Photo f: Non horrible
- Photo h : Moche, dommage/ pratique
- Photo i : Trop de béton/ bof/ affreux
- Photo r : Oui mais immeubles moches
- Photo t : Jardins partagés nécessaires + 2^{nde} ferme urbaine ?? maraîchage / circuit court...
- Photo u : Moins bien que celle du Hangar Y / nécessaire
- Photo v: L'été, les sportifs vont crever de chaud... oui au parcours sportif arboré/ à l'ombre!! + défibrillateur svp
- Photo x: En 2035, on aura les infos différemment



- Photo 12 (aire de jeux route des Gardes) : Les aires de jeux, c'est nécessaire !!! C'est mieux quand c'est joli... en bois ?
- Photo 14 (place Brousse): Escaliers ridiculement larges = le contraire de ce qu'il faut faire = poussettes/ fauteuils etc... et moche... dommage
- Photo 16 (avenue du Château): Réaménagement raté = poteaux / voitures, enrobés, les arbres ont du mal à pousser
- Photo 18 (rue Paul Demange, Meudon-la-Forêt: Aucune identité, pas d'arbre, banalité
- Photo 20 (rue d'Alembert): Rue dangereuse, poussettes, fauteuils... vélos / bus dans les 2 sens, beaucoup de trafic et plus encore à venir, comment la rendre plus « douce », plus sécurisée pour les usagers, notamment les papillons blancs (CAT) + intersections avec avenue du bois / rue rouge manque d'identité
- Photo 25 (sentier sportif): Top un sentier sportif
- Photo 2: Les jeux, c'est la forêt! Parcours sportif? intégré la forêt / aire de jeux?
- Photo 3: Jardins partagés à conserver absolument
- Photo 4: Bâtiment à conserver, à réemployer... salle de sport ? badminton ?
- Photo 6: Aménagement pas idéal
- Photo 7: Jolie vue, grands arbres à conserver/ prolonger
- Photo 8: Accès au site à revoir, faire + ouvert. Bien penser le prolongement de la rue d'Alembert + faire participer les CAT du quartier svp
- Photo 9: Très jolie place... Conserver les arbres majestueux
- Photo 10: Très joli coin + bâtiment classé = pointe la plus exposée à la ville. Conserver le mur derrière pour protéger cet espace un peu?
- Photo 11: Dommage, c'est payant le jardin...
- Photo 12: Conserver les bâtiments industriels et les réemployer. Ils font ça très bien au Royaume-Uni ou en Belgique, en France, on est moins bon là-dessus ... Beaucoup de choses sont possibles / souhaitables: ateliers, bureaux, logements, professions libérales
- Photo 13: C'est ça qu'il faut faire !!! Cacher les bâtiments sans les arbres
- Photo 14: Terrains de pétanque... chouette!
- Photo 16: Ouvrir le site sur la ville / pas de résidence fermée, de code d'accès

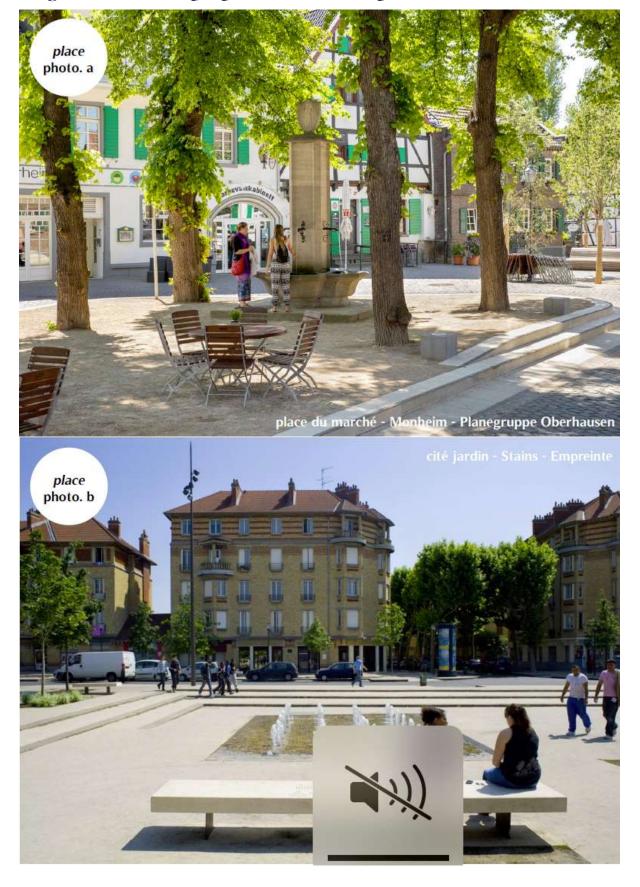


PLANCHE D'INSPIRATION

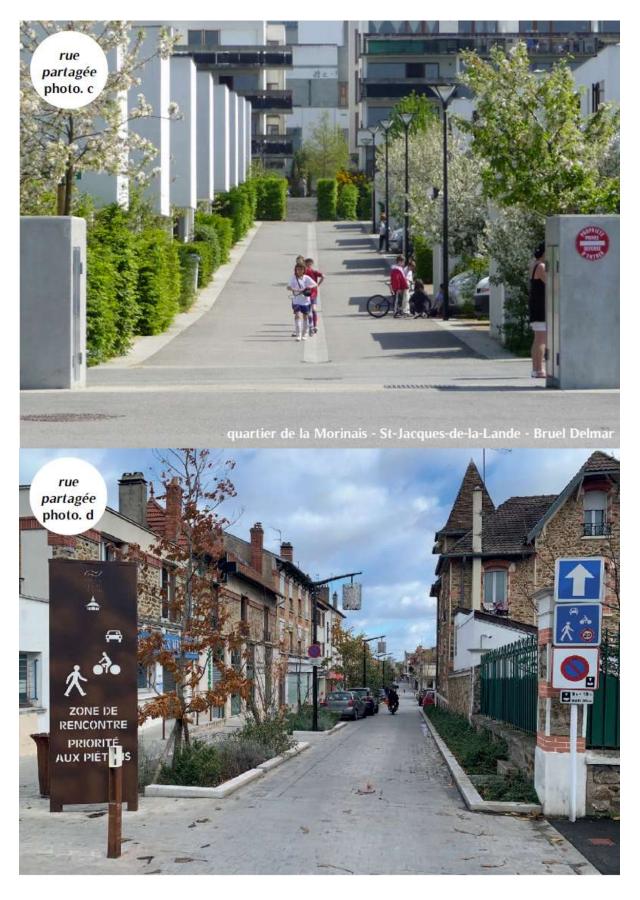




Images de référence proposées lors du temps 2







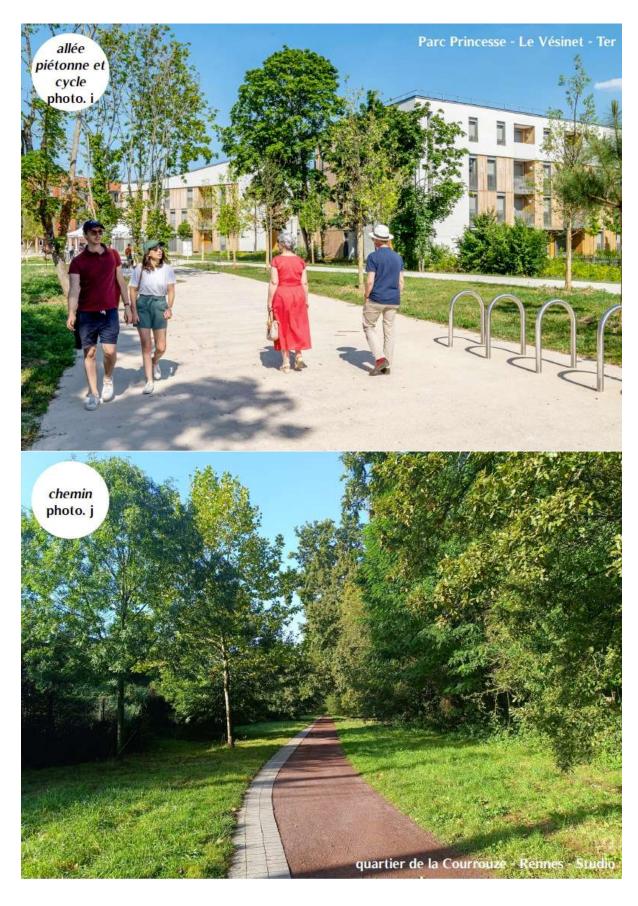




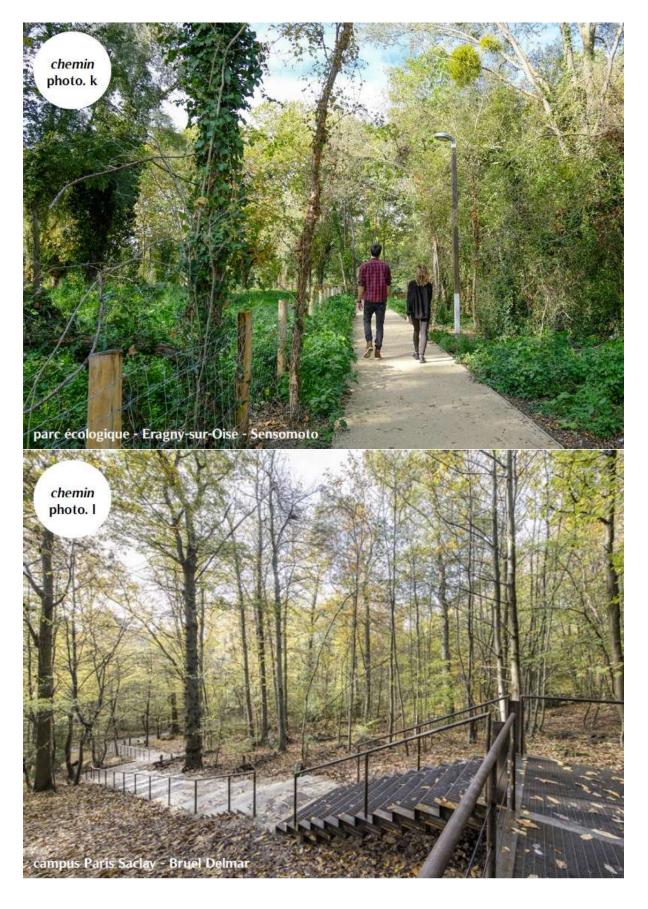
















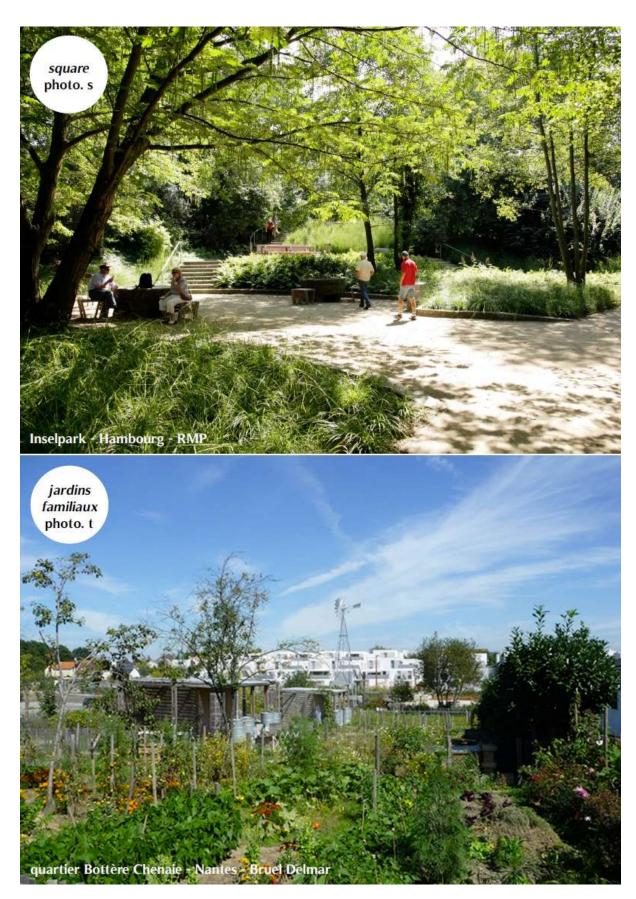
























Photos de l'atelier



Vidéo de présentation du site



Introduction de l'atelier par l'animateur



Travail sur table – temps 1



Travail sur table – temps 2









 $Restitution\,du\,temps\,2\,par\,les\,ambassadeurs$